

A2M PROPRETÉ

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de dix mille (10000) euros

siège social : 81 Mail François Mitterrand 35000 Rennes

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur MARC ALEXIS HUGEDE, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, soit un montant total d'apport de dix mille (10000€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant de 5000 euros, soit 50% de son apport total.

Les dix mille (10000) actions d'origine, d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de dix mille (10000) euros.

Les actions ont été libérées à hauteur d'un montant total de 5000 euros ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Rennes, le

01/09/2026

marc hugede

✓ Certifié par [REDACTED]

Monsieur MARC HUGEDE

Associé et Président